

La FGRCF représentée au CDCA* Alsace

*CDCA : Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie.

La FGRCF a le privilège d'être représentée par deux de ses adhérents au CDCA Alsace dépendant de la CEA (Collectivité européenne d'Alsace), suite à la fusion des deux collectivités départementales alsaciennes du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Il s'agit de Bernard Furstenberger, le Haut-Rhinois, et de Pierre Marck, le Bas-Rhinois.



Messieurs Pierre Marck (section de Strasbourg) et Bernard Furstenberger (section de Mulhouse).

Tout commence en 2006 quand Bernard intègre le Coderpa (Conseil départemental des personnes âgées) du Haut-Rhin, où il a siégé et tenu la fonction de président de la commission « Aide à domicile » de 2008 à 2017. Il en informe Pierre, lors d'une réunion de formation des futurs retraités SNCF, qui fait une demande auprès du président du Coderpa du Bas-Rhin en 2013, demande refusée pour « manque de représentativité ». Pierre insiste et obtient une place d'observateur dans la commission « Information et communication ». Compte tenu de ses connaissances informatiques et de sa présence systématique aux réunions, il est titularisé puis nommé en 2017, lors de la création du CDCA, président de cette même commission.

LA CRÉATION DU CDCA ALSACE

À la mise en place de la CEA en janvier 2021, les deux

CDCA départementaux ont fusionné, créant le CDCA Alsace. Il a fallu garder le même nombre de représentants, donc en supprimer la moitié. Encore une fois, Bernard et Pierre ont été retenus. Depuis cette date, Pierre a gardé sa fonction de président de la commission « Information et communication », et les deux siègent au bureau du CDCA Alsace. Ils suivent régulièrement les travaux des 6 commissions du CDCA et peuvent diffuser et mettre en valeur les travaux des commissions via « Objectif Autonomie », publication bisannuelle du CDCA.

LE RÔLE DE CHACUN

Le rôle de Pierre consiste, dans la commission « Information et communication », à rassembler au sein d'un comité de lecture les articles pour la prochaine publication de « Objectif Autonomie », diffusé par voie postale aux organismes concernés dans toute l'Alsace (Ehpad,

gériatres, mairies, etc.). Pierre s'efforce actuellement de passer d'une diffusion postale à une diffusion numérique auprès des associations concernées par la vieillesse et le handicap. Il est également membre d'un groupe travaillant sur la refonte du site Internet de la CEA et sur son accès aux personnes non-voyantes.

Pour Bernard, cette présence au CDCA Alsace donne également des possibilités d'accès à d'autres instances. Ainsi, Bernard siège également au CTS (Conseil territorial de la santé) du Haut-Rhin, dépendant de l'ARS (Agence régionale de la santé). Il siège aussi au CTU (Conseil territorial de l'usager), instance dépendant du CTS, qu'il préside, et également au bureau du CTS. Il a été nommé en 2023 par MM. le Préfet du Haut-Rhin, le président de la CEA et le directeur de l'ARS « Personne qualifiée personnes âgées pour tout le département du Haut-Rhin ». Ainsi, il intervient en cas de conflits entre direction et résidents dans les Ehpad, et entre associations et personnes âgées soignées à domicile du département haut-rhinois.

Bravo aux deux adhérents de la FGRCF présents au CDCA Alsace.

Étienne Biellmann, (RR Alsace)